



CRISE BUDGÉTAIRE OÙ EN SOMMES NOUS?

Comprendre la situation budgétaire de l'UVSQ.

L'UVSQ fait face à une crise budgétaire sans précédent, et pourtant, cette situation aurait pu être évitée. Autonomie des universités, mauvais choix politiques de la direction, sous dotation de l'état, ont contribué à faire de l'UVSQ la championne du déficit et menace aujourd'hui l'accès pour tous à un diplôme de qualité. Page 2 - 7

L'intersyndicale se mobilise!

Petitions, manifestations, blocage, assemblée générales, l'UNEF, la CGT et le SNESUP se mobilisent depuis la rentrée pour défendre nos conditions d'études et de travail. Page 6

Les partenariats public-privé.

Les PPP coûtent chaque année, 3 millions d'euros à l'université pour payer des prestations mal délivrées. Les syndicats se sont mobilisés pour exiger leur abrogation et ont en partie obtenu gain de cause. Page 3

L'université ne fermera pas ses portes.

Parmi les nombreuses erreurs de communication de la direction de l'université, la menace de fermeture en est sûrement le pire exemple! Bien évidemment cette fermeture n'est pas à l'ordre de jour, en revanche, les étudiants sont encore dans l'attente de réponses de la part de la présidence à leur interrogations.

Page 5



Une situation budgétaire alarmante.

Depuis plusieurs mois tout le monde entend parler de la situation budgétaire de l'UVSQ, rumeurs de fermeture, mobilisations de syndicats, grèves du personnel et pourtant beaucoup d'étudiants se posent encore des questions. Quel est l'état du déficit ? Quelles en sont les causes et conséquences ? Qui en est responsable et comment en sortons nous ? Ce journal aura pour but de vous éclairer sur la situation budgétaire de l'UVSQ et de fixer des perspectives en terme de mobilisation pour préserver nos conditions d'études et la qualité de nos diplômes



L'UVSQ subit actuellement une situation budgétaire difficile avec un déficit estimé à 7 millions d'euros pour l'année 2014. L'université étant incapable de présenter un budget à l'équilibre a été mise sous tutelle partielle le 14 février. Concrètement, **le rectorat imposera désormais son propre budget** et l'université devra se contenter de celui-ci pour financer ses formations. Dans la mesure où le ministère n'a donné aucun engagement en terme de dotations supplémentaires nous devons donc nous attendre à un plan de restrictions à hauteur du déficit.

Pourtant dès juillet 2013, pour pallier un déficit de 5 millions d'euros, l'UVSQ a mis en place un plan de restrictions budgétaires drastique qui s'est répercuté sur les conditions d'étude des étudiants avec la réduction du volume horaire des maquettes de formation de 10% (c'est-à-dire moins de cours), options supprimées, TD transférés en CM, photocopies payants, 20% de budget de fonctionnement en moins pour toutes les composantes. Toutes ces restrictions ont un lourd impact sur le quotidien des étudiants, TDs et amphitheâtres surchargés, cours en moins... L'UVSQ, qui était auparavant classée 1ère université de France en matière de réussite en licence entre 2007 et 2010 opère un tournant dans sa politique reculant sur la réussite des étudiants et la qualité des diplômes...

Comment en sommes nous arrivés là et comment en sortir?

Le passage à l'**autonomie des universités** (loi LRU) s'est réalisé par un transfert de charges vers les universités qui n'ont pas été compensées par l'Etat, forçant ainsi les établissements publics à mettre en place des mesures d'économies budgétaires et à trouver par elles-mêmes de nouveaux financements pour le fonctionnement de leurs services. L'autonomie non financée, couplée à un sous-financement de la part de l'Etat pour l'ensemble des universités les a également conduit à se mettre en compétition les unes avec les autres, afin d'attirer les étudiants les plus « doués » et à assumer des politiques de recherche et de formations élitistes.



Concrètement à l'UVSQ, cela se traduit par une politique de développement effrénée avec la construction de nombreux laboratoires de recherche, l'ouverture de dizaines de formations élitistes, notamment en master, la signature de deux partenariats public-privé (voir page 4), des investissements opaques dans Paris Saclay (sans que les étudiants en profitent). Ajoutez à tout cela une augmentation mécanique du coût de la masse salariale, non compensée par le ministère, et vous obtenez le déficit de l'université!

La crise de l'UVSQ n'est en aucun cas une fatalité, en effet, tout est une question de choix politique. En 2014 le ministère de l'enseignement supérieur a investi environ 6 milliards d'euros dans le **crédit impôt recherche**, niche fiscale censée servir à dynamiser la recherche privée mais qui, dans les faits, a largement prouvé son inefficacité. Il suffirait de réaffecter 5% de cette somme pour rétablir une situation budgétaire stable dans toutes les universités...

Nous refusons que les étudiants payent les conséquences des mauvais choix politiques de l'université et du désengagement de l'Etat.

Aujourd'hui le ministère n'a qu'une seule crainte : c'est que la mobilisation initiée par l'intersyndicale s'amplifie, car une mobilisation massive des étudiants et du personnel est de loin le meilleur outil que nous avons pour nous défendre. Désormais, le seul moyen qu'a l'UVSQ pour préserver ses formations, c'est une augmentation de la dotation de l'Etat d'environ 10 millions d'euros. D'où la nécessité d'instaurer un rapport de force avec le ministère

Cependant, une dotation supplémentaire n'est pas à elle seule suffisante pour préserver et améliorer nos conditions d'études. Pour ne pas répéter les erreurs du passé et pour s'assurer que nos formations sont correctement financées, cette dotation doit nécessairement s'accompagner d'un **cadre national des diplômes** qui permettrait de flécher les budgets. En effet, en déterminant l'encadrement minimal des étudiants, le contenu de chaque formation, mais surtout les moyens financiers alloués à chaque formation, cela garantirait la valeur des diplômes sur l'ensemble du territoire. Ce cadre national des diplômes permettrait ainsi de remettre l'égalité au cœur du service public de l'enseignement supérieur.

Donc je me mobilise!



7 millions d'€ de déficit en 2014.

6,4 millions d'€ de restrictions budgétaires devront être réalisées si les recettes de l'UVSQ n'augmentent pas.

350 millions d'euros, c'est la somme qu'il manque aux universités françaises pour fonctionner... "normalement"

Etudiants et personnel se sont mobilisés, aux côtés de l'intersyndicale!

Si l'UNEF vous interpelle depuis presque un an concernant le danger des restrictions ; c'est à la publication du rapport provisoire de la cour des comptes relevant les énormes difficultés budgétaires de l'UVSQ que les étudiants se sont mobilisés. Dès le 14 novembre dernier, l'UNEF organise sa première assemblée générale et les étudiants votent la création du **collectif étudiants contre les restrictions budgétaires**, permettant à tous les étudiants, syndiqués ou non, de rejoindre la mobilisation. C'est également lors de cette AG que l'UNEF intègre l'intersyndicale avec la CGT et le SNESUP de l'UVSQ. Ensemble, étudiants et personnels décident d'une première manifestation devant le rectorat de Versailles pour demander un soutien dans la renégociation des PPP et une dotation plus importante pour l'UVSQ. Cette manifestation a permis d'obtenir une première victoire puisque nous avons été entendus sur le problème des PPP (voir page 5).

Le 17 décembre, l'intersyndicale a pris la décision d'envahir le conseil d'administration afin que le budget de l'UVSQ ne soit pas voté.

Cette action a été menée car si ce budget avait été voté, les conséquences auraient été extrêmement lourdes pour tous les usagers de l'université (gels de postes, suppressions de cours et de filière, arrêt de tous les services...). De plus, quand une université rejette son budget, cela envoie un message fort au gouvernement: "l'université n'a pas reçu suffisamment pour pouvoir fonctionner correctement: augmentez notre dotation!". Cette mobilisation s'est soldée par une seconde victoire puisque M. Vayssière a suspendu le conseil d'administration après avoir entendu (malgré lui) la colère et l'inquiétude des étudiants et des personnels.

Alors que le budget est prévu au vote le 14 février, l'intersyndicale appelle à rejeter une nouvelle fois le budget, inchangé par rapport à celui présenté en décembre et donc toujours aussi pénalisant pour la communauté universitaire. L'intersyndicale réussit à convaincre puisque le budget est rejeté par le conseil d'administration. Malgré ce geste fort de sens, la ministre continue d'imposer à l'UVSQ 7M€ de restrictions budgétaires sans dotation supplémentaires. Nous attendons donc le 1er mars pour connaître le budget qui nous sera imposé par le rectorat.



Les partenariats public-privé

Une bombe financière, au coeur du service public.

L'UVSQ, à travers la signature de deux **partenariats public-privé (PPP)**, s'est lancée dans des opérations immobilières bien aventureuses. Un premier contrat pour la construction de l'UFR de médecine à Saint-Quentin-en-Yvelines, et un autre contrat de performance énergétique et de maintenance signé avec Cofely (une filiale de GDF Suez) ont ainsi été mis en place par la précédente direction de l'université (Sylvie Fauchoux, présidente de l'UVSQ, et par Jean-Luc Vayssière, alors vice-président du Conseil d'Administration de l'UVSQ).

En outre, le contexte dans lequel ont été conclus ces contrats est encore bien flou. Récemment, la Cour des comptes, dans son relevé d'observations provisoires, s'est interrogée sur le rôle de la fondation Fondaterra, prescriptrice du contrat signé avec Cofely, présidée par Sylvie Fauchoux, qui était alors également présidente de l'université et signataire du contrat. Fondation dont l'un des premiers membres fondateurs est... une filiale de Cofely-GDF Suez.

Les résultats sont aujourd'hui connus : ces PPP représentent une charge financière que l'université ne peut assumer. Avec un **coût de près de 3 millions d'euros par an**, ils constituent même une véritable « bombe financière » placée au coeur du service public, et sont en grande partie responsables du déficit actuel de l'UVSQ. De plus, malgré leur coût élevé, ces PPP n'ont pas permis à l'université d'avoir une qualité de service optimale, au contraire l'entretien et la maintenance sont mal assurés depuis la signature des contrats.



Une première victoire qui en appelle d'autres!

A quoi joue la direction de l'UVSQ?

Consciente de cette réalité, l'UNEF s'est mobilisée depuis la rentrée au sein de l'inter-syndicale SNESUP-CGT-UNEF pour dénoncer ces contrats ; nous avons d'ailleurs interpellé le rectorat sur la nécessité d'avoir un accompagnement (financier et juridique) de la part du ministère pour pouvoir obtenir leur résiliation.



Grâce à une forte mobilisation, nous avons obtenu la renégociation du PPP conclu avec Cofely. Sur les 134 millions du coût total de ce PPP, une réduction très importante de son montant (67 millions d'euros, soit 50%) va être réalisée durant les 23 années restantes, grâce au retrait d'une grande partie des prestations prévues initialement, et sur lesquelles l'entreprise contractante réalisait des marges financières confortables.

Si cette première victoire doit servir de point d'appui pour aller plus loin, il est tout de même déplorable que cette renégociation ne porte pas sur le domaine de l'économie d'énergie, qui est pourtant la source principale de dépenses au sein de ce contrat.

De plus, l'absence de renégociation du second PPP conclu par l'UVSQ est à regretter, car l'impact de ces partenariats dans le déficit de notre université reste majeur.



L'affaire des machines à café!

L'une des clauses du contrat signé avec Cofely, obligeait l'université à remplacer ses machines à café du CROUS par des machines appartenant à un groupe privé dont Cofely est actionnaire...

La conséquence de cette clause est une perte de 200 000 euros de chiffre d'affaire pour le CROUS de Versailles qui s'est aussitôt répercutée sur une hausse du loyer des cité U. de 3%!

L'argent destiné aux aides sociales, au logement, à la restauration de tous les étudiants, est donc directement passé dans la poche des actionnaires!

La renégociation du contrat de Cofely permet à l'université de faire un nouvel appel d'offre pour remplacer ces machines. En plus de profiter à tous les étudiants par le biais de la redistribution, le CROUS est géré démocratiquement par ses usagers.



L'université doit donc faire revenir nos machines du CROUS!

Depuis longtemps, le président de l'université, M. Jean-Luc-Vayssières, dénonce le sous-financement de l'état. C'est dans cette démarche qu'il avait décidé de faire voter le budget de l'UVSQ en déséquilibre, c'est-à-dire en déficit. Cependant, le budget présente de fortes restrictions budgétaires à hauteur d'environ 2M€ qui se répercutent sur toutes les composantes de l'université. La direction entérine donc le fait qu'il faut faire des économies, alors qu'en parallèle elle demande une dotation plus importante de la part du ministère. Cette attitude paradoxale est dangereuse pour la qualité de nos formations et inefficace car toutes les restrictions faites ne pourront pas résorber notre déficit sans aide du ministère.



Illustration faite par des étudiants chercheurs non syndiqués mais mobilisés.

Le président avait menacé, avant les vacances de Noël, de fermer l'université si l'état ne versait pas une dotation plus importante à l'UVSQ. L'UNEF a tout de suite dénoncé cette annonce mensongère. En effet, cette manoeuvre avait pour but de faire pression sur le ministère tout en jouant sur la peur des étudiants et de leurs parents: cette annonce a été suivie d'une campagne d'appels aux dons pour "sauver l'UVSQ". C'est donc à nous, qui payons déjà des frais d'inscription, que M. Vayssière demande de résorber son déficit, alors qu'il nous impose les pires restrictions budgétaires que les étudiants aient connues! Même si cette manipulation a prouvé son inefficacité, la direction s'obstine à continuer sa campagne de communication "I <3 UVSQ". Mais que vaudront nos diplômes si on ne peut plus étudier dans de bonnes conditions?

67
C'est la somme en millions d'euros que notre action a permis de faire économiser à l'université sur 25 ans.

Non, l'université ne fermera pas...

Il n'est pas vrai que le déficit de l'université pourrait causer sa fermeture. En effet, une université n'est pas une entreprise, c'est un service public, et donc à ce titre elle ne peut pas faire faillite. La loi garantit également un principe de continuité du service public.

Si effectivement il y a un problème budgétaire à l'UVSQ, il ne justifie en rien sa fermeture, même temporaire, dans la mesure où 95% du budget de l'UVSQ est déjà pourvu.

Une entreprise du CAC 40 a donc cédé face à la pression des syndicats. Preuve que la mobilisation, ça paie cash!

L'UNEF

Le Syndicat Etudiant

INFORMER

L'UNEF assure une information continue des étudiants: droits étudiants, vie pratique, aides sociales, fonctionnement des universités. Le syndicat donne à chaque étudiant un maximum d'outils pour mener au mieux sa vie universitaire. Pour ses adhérents, l'UNEF édite tous les deux mois «l'Etudiant de France» et propose des guides pratiques (étudiants étrangers, étudiants salariés, ...). L'UNEF organise également tous les ans des réunions de pré-rentree pour chaque filière. Sur les campus, l'UNEF assure quotidiennement son rôle d'information : permanences pour répondre aux questions des étudiants, aide personnelle en cas de problèmes, diffusion de tracts et affichage régulier,

DEFENDRE

Les études ont un coût, et très souvent les étudiants ont les poches vides. Organiser la solidarité, cela signifie tout simplement fournir différents services aux étudiants à tarifs réduits. Dans certaines universités par exemple, l'UNEF gère des coopératives qui proposent différents produits (journaux, sandwiches, ...) à tarifs réduits pour les adhérents. Les adhérents de l'UNEF peuvent également bénéficier de réductions sur des abonnements de presse. Autre exemple, à chaque rentrée, l'UNEF organise également sur chaque université une bourse aux livres de manière à pouvoir se fournir en bouquins pour les cours sans pour autant se ruiner.

ORGANISER LA SOLIDARITE

Problèmes de bourse, de logement, difficultés administratives: l'UNEF accompagne les étudiants dans leurs démarches et fait respecter leurs droits. Notre statut de première organisation étudiante et notre présence dans les conseils et sur les campus nous permettent d'assurer efficacement la défense des intérêts de chacun.

Mais l'UNEF fonde aussi son engagement sur la défense de nos droits collectifs. En faisant pression sur les pouvoirs publics pour faire entendre les revendications de tous les étudiants, préserver leurs droits ou en obtenir de nouveaux, l'UNEF a permis d'améliorer concrètement le quotidien des étudiants: maintien de la bourse en cas de redoublement, 10ème mois de bourse, construction de logements étudiants, création de l'aide à l'autonomie, revalorisation des bourses.



AHDÈRE!